

TABLEAU COMPARATIF DES GARANTIES SANTÉ SOLIDAIRE

GARANTIES	Initiale Solidaire ⁽¹⁾	Intermédiaire Solidaire ⁽¹⁾	Intégrale Solidaire ⁽¹⁾
-----------	-----------------------------------	--	------------------------------------

• Soins courants

Honoraires médicaux : consultations, visites, auxiliaires médicaux, analyses, radios	100 %	100 %	100 %
Pharmacie remboursable (y compris faible SMR)	100 %	100 %	100 %
Vaccin antigrippal	100 %	100 %	100 %

• Dentaire

Prothèses dentaires et orthodontie	125 %	225 %	300 %
------------------------------------	-------	-------	-------

• Optique

Monture + 2 verres simples	100 %	100 € ⁽³⁾	150 € ⁽³⁾
Monture + 2 verres complexes	100 %	200 € ⁽³⁾	350 € ⁽³⁾
Monture + 1 verre simple + 1 verre complexe	100 %	150 € ⁽³⁾	250 € ⁽³⁾
Lentilles (acceptées par le RO)	100 %	100 € ⁽²⁾	100 € ⁽²⁾

• Audioprothèse (par appareil)

	100 %	100 %	450 € ⁽²⁾
--	-------	-------	----------------------

• Cure

Cure thermale	100 %	100 %	100 %
---------------	-------	-------	-------

• Hospitalisation

Soins, honoraires médicaux, ou chirurgicaux	100 %	100 %	100 %
Frais de séjour, frais de transport	100 %	100 %	100 %
Forfait hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels

• Actes de prévention

	Oui	Oui	Oui
--	-----	-----	-----

• Réseau de soin

	Oui	Oui	Oui
--	-----	-----	-----

• Assistance

	Oui	Oui	Oui
--	-----	-----	-----

(1) Remboursements exprimés en pourcentage du tarif de base de l'Assurance maladie française, y compris remboursement du Régime obligatoire dans la limite des frais réels et dans la limite du remboursement maximum par acte prévu par le cahier des charges réglementaire applicable aux contrats responsables.

(2) Plafond par année civile et par bénéficiaire.

(3) Remboursement valable tous les 2 ans à partir de la date d'adhésion pour les lunettes adulte si la correction n'a pas évolué. Le remboursement des montures est limité à 150€.